



COUP D'OEIL

ABBECOURT – MATTENCOURT LE GROS POIRIER



SOMMAIRE

Mot du Maire-Agenda.....	p 1
Eclairage public.....	p 2
Infos/conseils	p 3
Ça s'est passé.....	p 4
Ça s'est passé.....	p 5
Le P. L. U.	p 6
Lexique	p 7
Plan du village	p 8
Plan du village.....	p 9
Le saviez-vous ?.....	p 10
Le village a ses talents.....	p 11
Travaux réalisés	p 12
Travaux réalisés	p 13
Associations	p 14
Horaires Mairie – Horaires vacances	p 15
Etat Civil – Remerciements	p 15
Achats groupés	p 15
Publicité	p 16

LE MOT DU MAIRE



DÉCEMBRE 2017

Les travaux de la mairie se terminent, sa réouverture est prévue pour janvier, les finitions extérieures seront faites au printemps.

La livraison des 8 maisons locatives de la rue des Rosiers est toujours programmée pour mai 2018.

La première phase de viabilisation des lots à Bâtir du Clos de la Fresnoye est terminée, la commercialisation va démarrer. Vous trouverez page 7 les noms des nouvelles rues liées à ce lotissement.

Les travaux de sécurisation des écoles sont terminés et l'aire de jeux pour les tout petits en cours.

Un Commissaire enquêteur pour l'enquête publique sur le PLU vient d'être nommé. Cette enquête, d'une durée d'un mois, commencera le 15 janvier, vous trouverez page 6, les dates et horaires des permanences.

Sachez enfin que le Conseil municipal continue à travailler sur d'autres projets (City stade, voiries, allées piétonnes, préau de l'école, enfouissement des réseaux). Tous ces travaux ne pourront voir le jour qu'avec l'aide du Conseil départemental et de l'État qui nous ont encore montré leur soutien cette année.

En espérant vous rencontrer le 13 janvier à la Maison du Village, au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2018 !

J.-J. Anthéaume

Monsieur le Maire donne rendez-vous à tous les membres d'associations et aux habitants de la commune

le 13 janvier à 18 h 30

à la Maison du Village afin de célébrer la nouvelle année 2018.



ATTENTION !

La collecte du tri sélectif du lundi 25 décembre est avancée au samedi 23 décembre.

Eclairage public

Rue de Hodenc l'évêque, des ampoules LED, qui s'adaptent facilement à nos luminaires 4 faces, ont été mises en test.



L'opération a consisté à changer nos vieilles ampoules à vapeur de sodium de 100 W et 150 W (+20 W de Ballast) par des ampoules LED de 40 W ou 60 W soit une division par 2,8 de nos factures EDF pour l'éclairage public.

La durée de vie de ces ampoules est par ailleurs beaucoup plus importante que celles des ampoules traditionnelles, elles sont façonnées pour briller environ 10 ans. Cela va réduire le coût de maintenance préventive et curative de notre parc d'éclairage.

Les collectivités locales sont soumises à des législations françaises et européennes toujours plus exigeantes en matière de développement durable et par la même d'éclairage public. Notre commune s'assure ainsi d'être en adéquation avec ce maillage juridique qui se densifie chaque année.

L'ampoule LED que nous testons avec le Syndicat d'Energie 60, est fabriquée en France par la société ECI Eclairage située dans le Loiret. Ce partenaire s'inscrit dans cette dynamique, en proposant des produits éco-conçus, validés par le Laboratoire des Equipements de la Rue de la ville de Paris (LER) et intégrés dans une filière de recyclage (Recyclum).

Notre commune tire aussi sa richesse de l'environnement au sein duquel elle est implantée. Or, il est avéré qu'une luminosité trop forte, aux rayonnements non-maîtrisés, est un frein au développement d'espèces animales et végétales, c'est pourquoi ces ampoules diminueront automatiquement de 30% leur luminosité pendant une partie de la nuit.

D'autres ampoules LED à détection seront testées prochainement sur le parking de la maison du village.

Comme vous le voyez, nous essayons de trouver des solutions pour réduire les coûts de fonctionnement de la commune tout en gardant l'éclairage toute la nuit.



C'est bientôt l'hiver !

La période hivernale arrive avec ses gelées et chutes de neige. Comme chaque année, nos agents municipaux feront au mieux pour que les routes de notre commune restent praticables.

Afin de faciliter leur travail, nous demandons que les voitures soient garées le soir, dans les propriétés, lorsque cela est possible. Evitez les stationnements sur la chaussée lors de ces périodes, pour faciliter le passage du tracteur et permettre un meilleur traitement de la chaussée. Merci de rouler prudemment et de vous garer lors du croisement avec le tracteur.

N'oubliez pas que, même après traitement, les routes peuvent présenter des endroits glissants, alors roulez doucement et adaptez votre vitesse aux conditions atmosphériques.

Merci de votre compréhension !



Info consommateurs : le démarchage

Certaines sociétés ont des techniques de démarchage agressives ou des pratiques commerciales peu scrupuleuses.

Un service de l'Etat est à la disposition des usagers pour les assister dans les litiges les opposant à une société dans le cadre de ses activités professionnelles : la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) ou la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSP).

Ce service de l'Etat officiant auprès du Préfet de département, est chargé notamment... de la conformité, de la qualité des produits et prestations ... de la loyauté des transactions.

Coordonnées du service dans l'Oise :

DDPP de l'Oise - 6 avenue de l'Europe - BP 70634 - 60006 BEAUVAIS CEDEX

Tél 06 44 06 21 60 - Fax 03 44 11 49 44 - Mél ddpp@oise.gouv.fr

du lundi au vendredi 9 h 30-11 h 30 / 14 h-16 h sur rendez-vous.

Accueil des consommateurs : lundi matin et mercredi matin de 9 h 30 à 11 h 30.

Les autres jours sur rendez-vous.

Animaux errants

Les chiens et les chats ne doivent pas divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien.

Tout chien circulant sur la voie publique doit être constamment tenu en laisse, c'est-à-dire relié physiquement à la personne qui en a la garde. De même, tout chien doit être identifiable : il doit être muni d'un collier, portant, gravés sur une plaque de métal, le nom et le numéro de téléphone qui permettent de contacter rapidement le propriétaire, ou identifié par tout autre procédé agréé.

Aboiements des chiens

Les propriétaires sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.

RAPPEL : les chiens de 1^{re} et 2^e catégorie doivent être déclarés en Mairie (loi du 6 janvier 1999).



ça s'est passé...



La soirée Beaujolais : nous remercions chaleureusement le Comité des fêtes pour cette soirée.



Cérémonie du 11 novembre : merci aux participants (Ecoliers, enseignantes, pompiers, gendarmes, habitants et musiciens).



Le repas des aînés du
12 novembre 2017





La ballade du père Noël du 3 décembre 2017



Le spectacle de Noël





Le Plan Local d'Urbanisme d'Abbecourt

Par arrêté en date du 16 décembre 2017, Monsieur le Maire d'Abbecourt a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur les dispositions du projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune d'Abbecourt (60430).

Monsieur Denis LEFEBVRE a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par ordonnance du Président du Tribunal Administratif d'Amiens en date du 04 décembre 2017.

L'enquête publique sur le PLU se déroulera en mairie d'Abbecourt
du lundi 15 janvier 2018 au mardi 13 février 2018 inclus
aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie d'Abbecourt :

Le lundi 15 janvier 2018 de 09 h 00 à 12 h 00
Le samedi 27 janvier 2018 de 09 h 00 à 12 h 00
Le mardi 13 février 2018 de 15 h 00 à 19 h 00

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier arrêté du Plan Local d'Urbanisme sera déposé à la Mairie d'Abbecourt (26 rue de Courcelles, 60430 ABBECOURT) afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

A compter du lundi 15 janvier 2018 jusqu'au mardi 13 février 2018 inclus, le public pourra formuler ses observations,
- soit en les consignant sur le registre ouvert à cet effet en Mairie d'Abbecourt,
- soit en envoyant un message électronique à l'attention du Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante enquetepubliquepluabbecourt@gmail.com
- soit en les adressant par écrit à l'attention du Commissaire Enquêteur en mairie d'Abbecourt (26 rue de Courcelles, 60430 ABBECOURT), qui les visera et les annexera audit registre.

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Mairie d'Abbecourt, dès publication du présent avis. Le dossier d'enquête est également téléchargeable sur le site internet de la commune d'Abbecourt à l'adresse suivante <http://www.abbecourt.fr/>

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur pourront être consultés pendant un an, à la Mairie d'Abbecourt aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat et sur le site internet de la commune d'Abbecourt à l'adresse suivante <http://www.abbecourt.fr/>

Le projet de PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal d'Abbecourt.

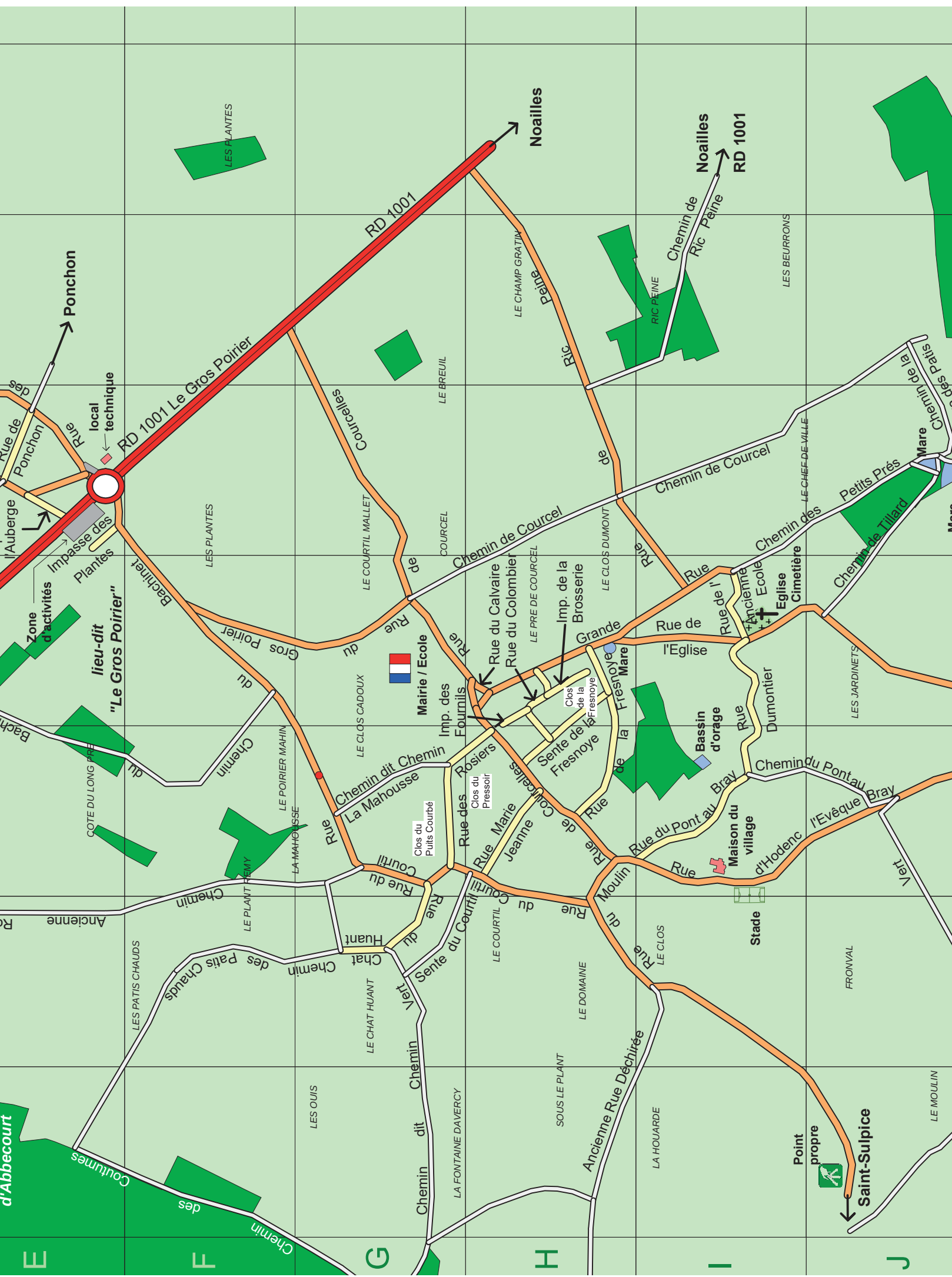
Le Maire : Jean-Jacques ANTHEAUME.

LEXIQUE DES RUES

I3	Ancienne Ecole (Rue de l')	H2	Marie Jeanne (Rue)
E4	Auberge (Impasse de l')	D4-D5	Mattencourt (Hameau de)
C5	Aulnaies (Sente des)	A6-E4	Montreuil (Rue de)
F3-G2	Bachinet (Rue du)	H1-H2	Moulin (Rue du)
D2	Blanc (Chemin)	D5-E4	Novalles (Rue des)
D5-E5	Bois de Ponchon (Chemin du)	E0-G1	Patis Chauds (Chemin des)
H3	Brosserie (Impasse de la)	E4	Plantes (Impasse des)
G1	Chat Huant (Rue du)	E4	Ponchon (Rue de)
H2-H3	Colombier (Rue du)	I2	Pont au Bray (Rue du)
G3-J5	Courcel (Chemin de)	B6	Près (Impasse des)
G4-H2	Courcelles (Rue de)	H2	Pressoir (Clos du)
G2	Courtil (Rue du)	G2	Puits Courbé (Clos du)
G1	Courtil (Sente du)	H5-I5	Ric Peine (Chemin de)
H0-I1	Déchirée (Ancienne Rue)	I3-H6	Ric Peine (Rue de)
I2-I3	Dumontier (Rue)	G2	Rosiers (Rue des)
I3	Eglise (Rue de l')	J0-J2	Vert (Chemin)
B4-E4	Epine (Chemin de l')	G0-G1	Vert (Chemin dit Chemin)
B4-B4	Epine (Rue de l')	H3	Calvaire (rue du)
H3	Fournils (Impasse des)	D1-G2	Ancienne route de Paris (chemin de l')
H3	Fresnoye (Clos de la)	G2	La Mahousse (Chemin dit Chemin)
H2-H3	Fresnoye (Rue de la)	I2-J2	Pont au Bray (Chemin)
H2-H3	Fresnoye (Sente de la)	I3-J4	Petit Près (chemin des)
F3-G3	Gros Poirier (Rue du)	J4	Tillard (Chemin de)
I2-J2	Hodenc-l'Evêque (Rue d')	F3-D3	Bachinet (Chemin)
E3	Le Gros Poirier (Lieu-dit)	J4-J5	Mare des Patis (Chemin de la)
H3-I3	Grande Rue		

I3		Eglise/ cimetière
E4		Local technique
G3		Mairie /école
I2		Maison du village
J0		Point propre
I1-I2		Stade
A6		Station d'épuration
E4		Zone d'activités
I2		Bassin d'orage
J4		Mare des Patis





Le saviez-vous ?



D'où vient l'eau que nous utilisons et consommons chaque jour ?

Cette eau vient de trois captages situés sur la commune de Silly Tillard.

L'histoire débute avec l'avis favorable du géologue officiel du 20 mars 1947 portant sur l'étude hydrologique du projet d'adduction d'eau potable pour les communes d'Abbecourt, Hodenc l'Evêque, Ponchon, Saint-Sulpice, Montreuil sur Thérain, Silly Tillard et Warluis par le captage d'une ou plusieurs sources dans un vallon de la commune de Silly Tillard.

Premier captage : les sources du Sillet.

C'est le plus ancien. Implanté à proximité du départ de la source du Sillet, il servait, au début, à l'alimentation en eau potable à partir d'une galerie drainante par captage des sources. En 1964 un puits de 10,75 m de profondeur a été créé et une station de pompage en mars 1968, puits captant l'aquifère* crayeux du Cénomanien*.



Deuxième captage : Carville

Le forage de Carville a été mis en service en avril 1968.

Le forage a une profondeur de 32,35 m, la profondeur du plan d'eau est d'environ 8,50 m. Cet ouvrage capte la nappe libre contenue dans la craie et la gaize* du Cénomanien.

Troisième captage : le fond de l'Épine

Le fond de l'Épine a été mis en service en mars 2014.

Le forage est profond de 50 m et capte la nappe libre dans la craie.

Ce nouveau forage est réalisé en guise de sécurité (en cas de panne éventuelle des deux autres captages) et pour améliorer la qualité de l'eau distribuée, le forage de Carville ayant une eau de moins bonne qualité à certaines périodes.

Avec ses trois captages, la capacité totale de production en eau est de 6 150 m³ par jour.

Le volume d'eau prélevé en 2016 pour l'ensemble du syndicat est de 244 858 m³, le volume d'eau vendu est de 197 414 m³, la différence s'explique par l'utilisation de l'eau pour les services du réseau et les fuites.

La longueur du réseau est de 93 km. Le rendement du réseau est de 83,7 %.

Le taux de conformité microbiologique et physico-chimique est de 100 % en 2016.

Petit lexique :

- ✓ L'**aquifère** est une formation géologique ou une roche suffisamment poreuse pour stocker de grande quantité d'eau tout en étant suffisamment perméable pour que l'eau puisse circuler.
- ✓ Le **Cénomanien** est le premier étage stratigraphique du cétacé supérieur. Le Cénomanien représente le plus haut niveau marin des 600 derniers millions d'années.
- ✓ La **gaize** est une roche d'origine sédimentaire, siliceuse à grain fin poreux.

Le village a ses talents...



Située à l'angle de la rue de Courcelles et de la rue du Gros Poirier, une grange datant des **années 1850** est en cours de rénovation. Cette grange était autrefois utilisée comme écurie, et comme lieu de stockage de paille et de pommes.

En 2014, Magali, Germain et Catherine copropriétaires du Clos Cadoux entreprennent de réhabiliter cette grange en logements. Aidés par des artisans soucieux de la rénovation d'anciennes bâtisses, ils décident d'utiliser des matériaux naturels et de provenance locale pour préserver ce patrimoine.

Les temps forts de cette rénovation ont été la démolition du béton qui garnissait le colombage et la reprise de la charpente en chêne et en châtaignier (des munitions datant de la seconde guerre ont été retrouvées dans les logements de poutres !). La couverture a pu ensuite être reposée à l'identique par la société Dos Santos.



La réflexion sur l'isolation des murs et le remplissage des bois de colombages n'a pas été si évidente. A l'origine le colombage était rempli de terre et de paille mélangés (le torchis). Pour la mise en œuvre le mélange était autrefois foulé au pied et moulé à la main sur des lattes de châtaignier. Travail long et fastidieux !

La briqueterie DeWulf située à Allonne, nous a alors conseillé de faire appel à un artisan, Mathieu Boisanté de la société Le Barbançon. Mathieu nous a proposé une machine à projection du mélange de torchis, qui simplifiait sa mise en œuvre !

Les avantages du torchis

Ecologique : A base de terre et de fibres végétales naturelles, la construction en torchis est 100% écologique, sans impact sur l'environnement ou la santé des occupants. Construire en torchis contribue au développement durable

Isolation : Le chanvre offre une très bonne isolation phonique et thermique du bâti. La terre, elle, offre une très bonne inertie thermique.

Faible coût : Il est possible de réaliser de nombreuses constructions en torchis pour un coût modique. Le résultat est aussi esthétique et solide.



Préparation des murs (lattage de châtaignier, passage des réseaux eau+ électricité, protection)

Réception des matériaux et installation des machines (malaxeur d'argile, cardeuse à chanvre, groupe électrogène...)

Projection du mélange entre l'ossature bois intérieure



Le chantier en quelques chiffres :

- Epaisseur des murs 40 cm
- 60 tonnes d'argile projetées
- 60 m3 de chanvre broyés
- 5 jours de travaux à 5 personnes

Le 1^{er} novembre a été l'occasion de faire découvrir la technique employée et les matériaux utilisés à une quinzaine d'artisans intéressés par la restauration écologique de bâtiments anciens. A présent les murs sèchent. Ils recevront au printemps prochain les enduits de finition.

Travaux réalisés



MAIRIE



Hall d'accueil de la Mairie



Travaux d'accessibilité



Aménagement d'un nouvel accès extérieur

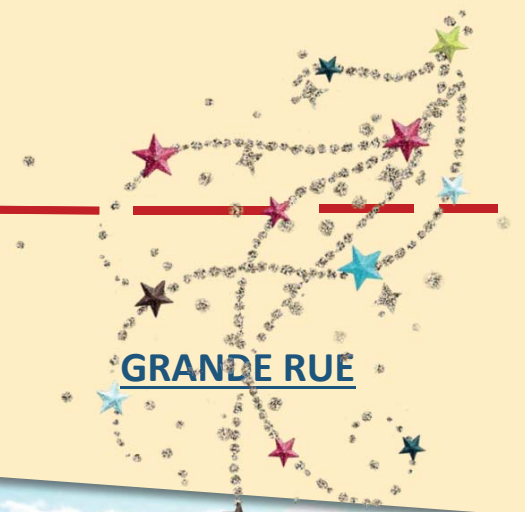
ÉCOLE



Nouvelles clôtures installées autour l'école



Alarme PPMS



GRANDE RUE



Travaux de viabilisation

RUE DES ROSIERS



Intérieur d'une des maisons



Côté rue



Côté jardin



COMITÉ DES FÊTES

Soirée Beaujolais

La soirée « Beaujolais » a rencontré un succès mitigé cette année. Nous tenons à remercier les familles d'Abbecourt qui participent chaque année à cette manifestation.

Tous nos compliments à notre super chef de cuisine Philippe Lecoq pour la qualité de son "bœuf mode" et à l'orchestre « Joël Frank » pour son animation et sa participation déchainée qui a mis le feu sur la piste de danse.



Arbre de Noël

Le Père Noël est venu dans notre village le 03 décembre pour une journée festive qui a fait le bonheur des enfants et des grands. Nous avons été très heureux de vous rencontrer le long des rues du village et de partager un café et des gâteaux que vous nous avez si chaleureusement offerts !!!

Après la promenade, un spectacle de magie était organisé, tout le monde a pu passer un bon moment avec la fée.

Enfin après le goûter, le Père Noël est venu saluer les enfants, apportant un panier plein de bonbons et dans sa hotte bien remplie des jouets par milliers.

Appel aux bénévoles !!!

Toutes les personnes volontaires seront accueillies à bras ouverts ! N'hésitez plus, venez nous rejoindre pour participer activement à la vie de notre commune. Plus nous serons nombreux, plus nous organiserons des journées ou soirées festives. Il suffit, pour cela, de nous contacter à l'adresse suivante : cdf.abbecourt@gmail.com

Sans vous, le Comité des fêtes n'existerait pas, nous avons besoin de vous !!

Nous espérons vous retrouver bientôt à l'occasion des différentes animations que nous organiserons sur toute l'année, notamment le **samedi 07 avril 2018** où le Comité vous convie à une **soirée cabaret** qui va rendre jaloux le tout Paris !!!

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année, que vos souhaits 2018 se réalisent.



L'école de Musique a repris **les cours** de
- solfège, clarinette, saxo et trompette

le mercredi de 17 h 00 à 19 h 00,

- batterie

le vendredi de 17 h 30 à 20 h 30

Les **répétitions** ont lieu tous les vendredis
de 20 h 30 à 22 h 00

Toutes les personnes intéressées peuvent venir s'inscrire dans les créneaux horaires indiqués ci-dessus à la Maison du Village.

La *Fanf'harmonie d'Abbecourt* vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour les vœux du Maire. Elle y aura le plaisir d'interpréter quelques morceaux.



RANDONNÉES NATURE

Dimanche 14 janvier

9 h 15 – 11 h 45

et

Dimanche 4 février

9 h 15 à 11 h 45

(à confirmer)

La communication de l'Association ne se fait que sur Internet, donc, n'hésitez pas à aller sur le blog ou le forum!

<http://abbecourt-loisirs.over-blog.com/>
ou tapez "Abbecourt loisirs" dans Google

Joyeuses fêtes à tous !

A bientôt !



Téléphone du Secrétariat de Mairie

09 62 60 44 03

Nouveau site Internet



www.abbecourt.fr

abbecourt.commune@orange.fr

Horaires habituels du Secrétariat de Mairie

<u>Lundi</u>	09 h 00 – 12 h 00
<u>Mardi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 45
<u>Mercredi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 45
<u>Jeudi</u>	09 h 00 – 12 h 00
<u>Vendredi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 17 h 45
<u>Samedi</u>	08 h 45 – 11 h 15
<u>Permanence du Maire ou des adjoints</u>	
<u>Mardi</u>	17 h 15 – 18 h 45
<u>Samedi</u>	08 h 45 – 11 h 15 ou sur rendez-vous

La Mairie sera fermée du
18 décembre 2017

au

02 janvier 2017 inclus

Permanences

Mardis 19 & 26 décembre de 18 h à 19 h



ABBECCOURT

Achats Groupés

Réduisons notre facture énergétique en achetant ensemble...

2^e commande Achat Groupé

Etant donné le succès de la première commande, nous organisons la deuxième pour le mois de février 2018.

Sous la même organisation que celle de septembre, nous avons besoin de savoir les volumes afin d'obtenir les meilleurs tarifs.

Pour cela, nous attendons vos bons de commande à renvoyer en mairie ou via notre adresse Email.

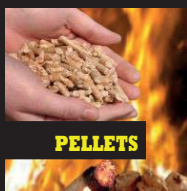
Pour obtenir le bon de commande écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Une question ?

Envoyez-nous un mail à
gass60430@hotmail.com

Commande 2018 à retourner pour le :

27 décembre



PELLETS



ILS SONT NÉS

Ilyana PRÉVOTÉ	11 octobre
Henri POUILLOUX	25 octobre
Thaïs CASSUTO	05 novembre

ILS SE SONT PACSÉS

Melle Laura MARSAL et M. Jérémy ALMY	24 novembre
Melle Lucie SOLLOY et M. Pedro CORREIA	12 décembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS

M. Albert LECREUREUR	11 octobre
Mme Liliane VROUX	27 octobre
M. Bernard VROUX	09 décembre

REMERCIEMENTS

A Monsieur et Madame BOUDIN de la société "AMERICANE SONO" pour avoir subventionné la totalité des coûts d'impression de ce "Coup d'œil d'ABBECCOURT",

A Monsieur et Madame DELARDIERE qui nous ont offert les sapins pour les écoles et la commune,

Au Comité des Fêtes pour la soirée Beaujolais,

A Monsieur et Madame LEPERE,

A Monsieur DE ALMEIDA et Madame POUESSEL pour ces chaleureux moments de convivialité lors de la ballade du Père Noël.



La Halte-garderie sera fermée
pendant les vacances scolaires.

Le cabinet médical sera fermé du
samedi 30 décembre au
dimanche 3 janvier

Rédaction : Membres de la Commission Communication & Information et Responsables des Associations

Mise en page : Ginette THOMAS et Christophe BONTEMPS

Prix Fou Joyeux Noël

Une seule adresse :
AMERICANE SONO
 9 RUE ARAGO BEAUVAIS / TEL 0344027288
 à côté de MOBIBIDS et face au BUGATTI

500W

Enceinte Amplifiée + Micro sans fil ...

700W

Enceinte Sono Amplifiée + Pied + Micro sans fil ...

Noël 10€

100 Bracelets Fluo 7€

Noël 45€

Karoké Complet USB Bluetooth Micro...

Noël 29€

Wiki Enceinte N°1 des Ventes de Noël Vu à la TV

Enfants, Adultes ... Le Cadeau Pour Tous !

Noël 39€

Enceinte Portable Design

Noël 12€

Noël 16€

Noël 39€

Tous nos Articles sont BLUETOOTH USB MP3 + BATTERIE...

200W

Noël 59€

300W

ENCEINTE + MICRO

Noël 18€

Noël 8€

Noël 15€

Noël 9€

Noël 19€

Noël 21€

Laser Extérieur + Télécommande

Noël 25€

PJ44

PJ65